

# DEVENIR PROPRIÉTAIRE FORESTIER RESPONSABLE : du rêve aux réalités

>>> 4 et 5 avril 2014 à Ligoure (87)



## GENÈSE DE LA RENCONTRE

Depuis 2008, le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF) organise des rencontres rassemblant des acteurs du milieu forestier et rural pour témoigner d'alternatives forestières, confronter et échanger des pratiques, provoquer le débat et construire ensemble des propositions innovantes.

La question de la propriété forestière est très présente dans ces débats avec un intérêt particulier porté à la propriété collective et au statut de paysan forestier. Comment gérer ensemble un bien privé pour qu'il (re) devienne un bien commun ? Comment pérenniser l'activité d'un forestier sur une terre ?

Ce thème du foncier forestier a été approfondi par la formulation de clauses forestières précisant les modalités de gestion des forêts de Terre de Liens, puis lors d'ateliers sur les responsabilités des propriétaires et les formes juridiques de propriété collective durant les rencontres du RAF de mai 2012 et d'octobre 2013. Le RAF a aussi organisé deux réunions de travail avec divers partenaires dont Terre de Liens et la NEF, dans l'optique éventuelle de la création d'une structure nationale d'achat collectif de forêts.

En avril 2014, pour mieux comprendre les points de vue des propriétaires forestiers, le Réseau pour les Alternatives Forestières a organisé deux journées de rencontre chez un couple de propriétaires du Limousin, Laurent Chaillot et Emmanuelle Orhan. Alternant des temps sur le terrain et en salle, les participants ont échangé sur la diversité des envies, les attentes, les difficultés, les rêves et les réalités auxquels les propriétaires sont confrontés pour agir dans le respect de l'écosystème forestier, trouver du plaisir dans la gestion forestière et dégager des revenus en rapport avec le travail effectué.

Les matinées se sont déroulées dans des forêts à dominante feuillue, récemment achetées par Laurent et Emmanuelle. Pour les débats, l'association du château de Ligoure a proposé hébergement, salles de réunion et surtout un accueil très chaleureux qui a largement



participé au bon déroulement de ces rencontres. Etaient présents des propriétaires forestiers du Limousin, de Bourgogne, de Rhône-Alpes, des bûcherons, des débardeurs à cheval, des scieurs, des menuisiers, des professionnels de la filière bois en Limousin venus à titre personnel et des représentants d'associations (Nature sur un plateau, Forêts sans âge, Terre de Liens, SOS forêts, FSC)...

## LA RESPONSABILITÉ DE FAIRE

En introduction des rencontres-terrain, Manuel Merlihot, appelé plus communément Lolo, du collectif de Treynas précise : « Nous ne sommes pas ici pour montrer ou prouver qu'on peut faire quelque chose en forêt. Nous sommes là pour faire naître une petite étincelle, une envie. Le propriétaire n'a pas forcément à choisir entre se démener pour tout faire seul ou bien tout déléguer à de supposés spécialistes. »

Dans l'assemblée, tout le monde constate l'importance, pour avoir une approche respectueuse de la forêt, de dépasser le clivage entre propriétaires et professionnels et commencer à travailler ensemble dans un but commun. Comment développer des complicités pour re-créer des filières courtes et identifier des débouchés variés pour les produits de la forêt ? Comment s'autoriser le plaisir de faire et celui d'agir en conscience ?

Emmanuelle Rouf, débardeuse à cheval insiste sur la relation du propriétaire à sa forêt : « Il est essentiel de se questionner. Quelles menaces pèsent sur cette forêt ? Que fait-on sur ce lieu ? La responsabilité d'un propriétaire forestier est peut-être là : comment s'articuler entre nous, acteurs, propriétaires pour retrouver cette vie, cette activité en forêt ? »



## DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ATYPIQUES

Laurent Chaillet a réalisé ses premières acquisitions forestières en 2004 par envie de réagir à l'enrésinement généralisé de son lieu de vie situé en Corrèze. Emmanuelle Orhan l'a rejoint dans l'aventure en 2007. Tous deux issus de l'enseignement, ils ont choisi de changer de vie pour passer plus de temps au contact de la nature, se former à la gestion forestière et devenir capables de réaliser par eux-mêmes les opérations non rentables permettant d'initier une sylviculture douce dans leurs forêts.

Pour réaliser ses premières acquisitions, Laurent passa des mois à chercher des forêts proches de chez lui en Corrèze, pour ne finalement trouver que de toutes petites parcelles à vendre, de 0,1 à 0,8 ha. Il élargit alors son rayon de recherche et trouva, en se faisant connaître du milieu forestier, deux forêts de tailles plus importantes (43 ha à Bonnac en 2006 et 38 ha à Feytiat en 2007), toutes deux situées en Haute-Vienne à proximité de Limoges. Il est maintenant gérant d'un Groupement Forestier et d'une Société Civile Immobilière qui détiennent 170 hectares de forêt.

Si les premières forêts ont été acquises grâce à des économies personnelles, les acquisitions supérieures à 20 ha ont été réalisées en ayant recours à des em-

prunts bancaires. De cette façon, les surfaces achetées ont été plus importantes que ce qui était envisagé au départ. La banque a en effet accepté de financer les acquisitions de forêts à l'aide d'emprunts in fine (les intérêts et l'assurance sont payés chaque mois sur la durée du prêt alors que le capital est remboursé en une seule fois à l'échéance). Les mensualités sur la durée du prêt sont ainsi plus faibles que dans le cas d'un prêt amortissable classique. Laurent précise sa démarche économique : « *La question du jour n'est pas de rembourser l'emprunt - on verra ça en 2021 - il s'agit plutôt de trouver un équilibre économique avec nos forêts sur la durée de ce prêt* ».

Laurent et Emmanuelle travaillent dans ces forêts et sortent du bois qui permet de payer les mensualités et le matériel léger dans lequel ils ont investi. Ils ont fait le choix de vendre leur bois à des particuliers pour le chauffage et non à l'industrie du papier qui est un débouché important en Limousin. Les premières opérations sont ingrates et le bois sorti de faible valeur. Pour le moment, ils ne dégagent pas une rémunération convenable de leur travail. Mais ils initient le cycle vertueux d'une sylviculture irrégulière dans leurs forêts.

En parallèle, Laurent possède des biens immobiliers qui lui assurent des rentrées financières régulières permettant de ne pas exiger une rentabilité économique immédiate de la forêt ni de l'activité qui y est réalisée. « *J'avais vraiment envie*

“ Murmure de participant :  
**Quand on se lance avec une connaissance zéro, juste avec l'envie de faire, il y a un cheminement. On n'arrive pas du jour au lendemain à faire des opérations subtiles, réussies qui permettent que le système végétal s'équilibre et soit vigoureux.**”

*d'être dans la forêt* explique Laurent. *Au début, c'était un travail laborieux, difficile et inefficace que je réalisais avec la tronçonneuse mal affûtée de mon grand-père mais je me suis senti bien à faire ce travail. Ce plaisir a été un moteur constant pour la recherche et l'acquisition de forêts.* »

Actuellement, Emmanuelle et Laurent sortent en moyenne 200 stères de bois/an qu'ils livrent en zone péri-urbaine. En développant l'utilisation de petit matériel, il leur semble réaliste de sortir 400 stères en veillant à conserver de bonnes conditions de travail. La livraison du bois est l'occasion de sensibiliser chaque client à la démarche de gestion douce de la forêt. Dans le contexte régional, la croyance la plus répandue est que le bois provient obligatoirement de coupes rases !

Grâce à l'acquisition progressive de matériel léger neuf ou d'occasion, ils travaillent eux-mêmes en forêt. Un petit tracteur de pente d'1 tonne (38 cv) équipé d'un treuil (4 t) ou d'un combiné à bois de chauffage, un tracteur plus rustique à 2 roues motrices de 40 cv attelé à une remorque de débardage (capacité 6 stères), un camion-benne de maçon (3,5 t) attelé à sa remorque routière (3,5 t) sont autant d'outils qui leur facilitent la sortie des bois de la forêt et le transport des bûches jusqu'aux clients. Laurent a veillé à choisir du matériel polyvalent, à faible consommation énergétique et pouvant se transporter sur le camion attelé à la remorque routière.

A plusieurs reprises, quand la qualité du bois le permettait, Laurent et Emmanuelle ont fait appel à des professionnels pour effectuer des coupes. Des marchands de bois ont ainsi acheté des arbres préalablement sélectionnés avec Laurent et Emmanuelle et ont géré la coupe et la sortie des bois. Des bûcherons sont aussi venus couper des arbres préalablement marqués. Ces expériences n'ont pas été très concluantes car malgré les marquages, ils considèrent que les taux de prélèvement sont restés trop élevés.

## Vivre une plantation au moins une fois dans sa vie

D'une surface de 43 ha, la forêt de Bonnac a été acquise par Laurent fin 2006. Cette forêt péri-urbaine est traversée par un chemin public très fréquenté. Elle est composée d'une belle diversité de feuillus en mélange (châtaigniers, chênes, hêtres, bouleaux) et de résineux (douglas, sapins pectinés, pins sylvestres, mélèzes...). Trente années sans gestion ont favorisé l'évolution naturelle des parcelles, et donc la diversification des essences et des âges.

Deux zones dévastées par la tempête de 1999 représentant un total de 8 ha étaient complètement inaccessibles au moment de l'acquisition. Grâce à des subventions post-tempête, Laurent a pu reboiser ces parcelles. Bien que peu amateur de plantations, il a décidé de se lancer dans cette opération par curiosité, « *pour le vivre au moins une fois dans ma vie* ».

Alors que les conseils reçus le portaient à planter 1100 pieds de douglas/hectare, il a préféré diversifier les plantations. Le choix des essences éligibles aux aides étant assez limité, il a opté pour du mélèze du Japon sur 2 ha, du douglas sur 4,5 ha et du chêne rouge sur 1,5 ha. Les arbres sont en lignes espacées de 2,5 m avec un passage de 4 m de large toutes les six rangées. A terme, il souhaite ne pas enlever une ligne sur cinq comme le veut l'usage et réaliser lui-même l'entretien grâce à son matériel adapté aux interlignes réduits.

Lors des travaux, Emmanuelle et Laurent ont souhaité que les arbres encore debout soient conservés, ce qui n'a pas été facile à faire comprendre aux professionnels qui intervenaient sur les parcelles. Laurent pose un regard très critique sur cette opération : « *C'est impressionnant de constater l'énergie déployée pour une plantation : entre les dépenses de carburant, les grosses machines, et le reste, le coût total est de 22 000 € dont 20 000 € proviennent de subventions. Et encore, notre plantation est considérée comme réussie, dans de nombreux reboisements, on peut observer des taux de reprise très inférieurs à 70 % qui amènent à penser que cette manière de faire revient à subventionner l'échec. A priori, ce sera la seule plantation de toute notre carrière de forestiers.* »



Laurent et Emmanuelle ont envie de s'occuper de ces forêts en y associant d'autres personnes éprouvant du plaisir à travailler en forêt, à la respecter, à l'observer, sans se contraindre par un objectif de rentabilité ou d'efficacité. On sent chez Laurent et Emmanuelle une démarche passionnelle, instinctive commente Lolo « *Ils se donnent les moyens d'être dans la forêt et prennent des risques. Ils nous montrent que si on veut devenir propriétaire, c'est possible, en n'ayant pas une réflexion purement économique. Aujourd'hui, leur forêt n'est pas rentable mais c'est aussi par manque de complicité. Un des enjeux de leur approche est de créer des liens pour que cette forêt devienne un lieu de vie, d'activité.* »

rêt privée pourrait devenir très exploitée voire sur-exploitée ! D'autant, comme le souligne Pascal Menon, bûcheron, que « *nos besoins en bois sont considérables. Nous cautionnons des massacres à l'autre bout du monde pour satisfaire nos modes de vie* ». La pression pour mobiliser les bois dans les forêts publiques facilement accessibles se fait fortement sentir dans le quart Nord-Est comme le dénoncent des forestiers de l'ONF. Parallèlement, d'importants moyens sont mis en œuvre, notamment le débardage par câble, pour mobiliser du bois dans des zones plus difficiles d'accès.



## au fil des pages

- Des propriétaires Forestiers atypiques Page 2
- La forêt : un bien privé ou un bien commun ? Page 3
- Devenir propriétaire forestier Page 4
- Sentir le lien des habitants à la forêt Page 6
- Se questionner, remettre en question, résister Page 6
- Valoriser son bois, générer de l'activité Page 8
- Trouver des complices Page 10
- Développer la gestion collective Page 10
- Le temps du bilan Page 11

POUR ALLER PLUS LOIN Page 12  
Sites internet, à lire, à voir, à écouter... Remerciements



## Et s'il n'y avait plus de propriétaire ?

La forêt s'inscrivant dans un espace-temps qui va au-delà de la vie humaine, cette notion de propriété appartenant à un individu ou un groupe apparaît pour certains participants comme inadapté voire contradictoire avec une gestion sur le long terme. Lolo, du collectif de Treynas, ne reconnaît pas le droit de propriété. Ce collectif s'est ainsi retrouvé en conflit avec des propriétaires qui ne faisaient rien de leur terre et n'admettaient pas qu'elle soit utilisée par d'autres. Pour Lolo, la notion de propriété doit s'inscrire dans une démarche de partage et d'ouverture et non comme un bien marchand à protéger d'autrui.

La notion de non-propriété ne convient pas non plus car elle laisserait le champ libre à des exploitations sans aucun contrôle ni responsabilité. « Si il n'y a pas de propriétaire, ce sera l'anarchie » s'exclame Gaëtan du Bus, gestionnaire forestier indépendant et initiateur du RAF « Les exploitants iront se servir en bois sur tous les territoires facilement accessibles. La propriété forestière est un rempart aux abus ».

La discussion amène à penser que cette vaste propriété privée, morcelée, non alignée, non homogène, sans desserte est, à l'heure actuelle le meilleur rempart pour protéger les forêts de cette tendance dangereusement actuelle à transformer tout bien de valeur en simple marchandise ou en source de profit immédiat.

## D'abord respecter la forêt

Les débats ont aussi porté sur les déboires des propriétaires : chemins d'accès bloqués ou abîmés, dépôts d'ordures, de végétaux... Laurent Chaillet a laissé l'accès de ses forêts aux chasseurs et aux promeneurs. Il est attaché à percevoir l'intention des visiteurs : « Si ils viennent profiter de la nature, de son ambiance rassurante, ressourçante, là d'accord, pas de souci. Mais si venir en forêt, c'est laisser des balles de paint-ball, couper des sapins pour Noël ou déposer des poubelles, là, cela me pose un problème. » Ce débat a fait émerger une forte volonté d'inciter les usagers à respecter ce milieu vivant qu'est la forêt.

Vincent Magnet de l'association Nature sur un plateau, précise qu'il y a aussi des droits et de devoirs pour les propriétaires : « Dans le Limousin, une coupe d'éclaircie a entraîné le glissement de terre dans un cours d'eau. Les bêtes ne pouvaient plus s'approvisionner sur des dizaines de kilomètres ! ». Lolo souligne que « le propriétaire ne supporte pas le ramasseur de champignons mais accepte très bien les dégâts de l'exploitation ». Si certains pro-

priétaires cherchent à améliorer leur forêt par un travail soigné, d'autres font des coupes rases sans se soucier de l'impact sur les sols, la faune ou le paysage. Il se pose alors la question de leur légitimité. De même, des participants notent que l'Office national des forêts est actuellement mis sous pression d'équilibre budgétaire et cautionne des prélèvements qui peuvent mettre en jeu la gestion à long terme de la forêt publique française.

Murmure de participant :

**On peut faire des coupes en forêt sans que ce soit Verdun**

## DEVENIR PROPRIÉTAIRE FORESTIER

### Vivre selon ses valeurs et les transmettre

Xavier Blanc a choisi d'alléger son temps de travail au sein de son cabinet d'expert-comptable pour acquérir des forêts et s'y investir physiquement et moralement : « Au delà d'avoir une bonne retraite, j'avais surtout envie d'avoir une vraie vie ».

Pour Anne-Catherine Marie-Fressinaud, la forêt familiale de 70 hectares est surtout un lien intergénérationnel : « C'est une forêt familiale depuis 200 ans. En 1990, nous avons réfléchi aux statuts et nous sommes passés d'une indivision à un groupement forestier familial afin d'impliquer les différentes générations. Nous organisons régulièrement des chantiers collectifs. Lors des journées de plantation, les jeunes s'impliquent vraiment. Nous organisons nos assemblées générales sur site et c'est un vrai plaisir de travailler ensemble, de se retrouver et de se connaître. »

Nombreux sont les propriétaires qui soulignent éprouver le plaisir d'être dans la nature, de se reconnecter au vivant, de sortir les enfants des écrans et leur offrir un espace de jeux « grandeur nature ». Vivre au contact des arbres oblige à se projeter sur le très long terme, au delà de la durée d'une vie humaine, un exercice apaisant dans un monde où tout va très vite.

Extrait du film « Hêtre et avoir » :  
**Quand on croise une abatteuse en forêt, ça casse un peu le mythe.**

### Chercher des forêts, trouver du plaisir

Tous les propriétaires qui le sont devenus par choix et non par héritage soulignent la difficulté de trouver des forêts à acheter. Il y a parfois des écarts entre ce que l'on souhaite acquérir et ce que l'on trouve. Alors que Laurent Chaillet cherchait plutôt une forêt de feuillus en mélange, il a eu connaissance de la vente d'une forêt de 38 hectares d'un seul tenant à Feytiat essentiellement composée de plantations feuillues et résineuses. Elle ne correspondait pas vraiment à son rêve initial mais était l'opportunité d'avoir une grande surface forestière à gérer.

Quand on trouve la forêt, il faut ensuite arriver à financer cet achat. Souvent cela se fait suite à un héritage mais il est possible comme Laurent l'a fait pour Feytiat de recourir à l'emprunt bancaire.

Ensuite, la difficulté est de garder intacte cette notion de plaisir à l'origine de l'achat de forêts. Laurent expose ses déconvenues : « Je suis allé vers la forêt, parce que j'avais envie de nature, de liberté, de beauté. Le premier choc a été de rencontrer des propriétaires forestiers très âgés et pessimistes. Le second choc a été cette paperasserie invraisemblable. Heureusement, un expert forestier nous a aidés dans la constitution des dossiers d'aide sinon on aurait fini par faire un beau feu de joie de toute cette paperasse aussi dévoreuse d'énergie que vide de sens ! »

Raymond Bellarbre, propriétaire forestier, se sent davantage dépositaire de sa forêt qu'il laisse libre d'accès et s'attache à y intervenir avec précaution. Il a monté un groupement d'employeurs de bûcherons pour initier une relation durable entre propriétaires et travailleurs et créer des emplois stables. Il a aussi inventé un micro-débusqueur pour sortir les grumes en limitant l'impact sur les sols forestiers. C'est ce lien à la forêt qui est le moteur de ses démarches tant sociales que techniques et écologiques.

### Protéger les forêts

Ce besoin de protéger un territoire forestier prend des formes variées selon les en-





jeux. Philippe Groud et Nathalie Viguière, tous deux agriculteurs, ont acheté une forêt pour le plaisir de protéger et gérer un espace naturel, de s'y sentir chez eux en responsabilité. Ils sont dans une phase de quête d'informations avant d'agir.

Pour les collectivités, il s'agit souvent de protéger la qualité de vie des habitants (paysage, eau, loisir,...) en maîtrisant davantage le foncier de leur territoire.

Le collectif SOS Forêt, lui, ne s'inscrit pas dans une démarche foncière. Pour limiter la multiplication des gros projets consommateurs de bois dont les zones d'approvisionnement se recoupent, il interpelle les propriétaires, les élus et le public. Les collectifs SOS Forêt du Sud et SOS Forêt Cévennes se mobilisent fortement pour protéger les forêts du pourtour méditerranéen convoitées pour alimenter le projet de centrale à biomasse de Gardanne (13). Un projet qui nécessite une quantité considérable de bois (800 000 t/an) dont 70 % partira en fumée !

## Gérer les transitions

Accompagner des forêts, c'est aussi hériter d'une histoire. Elle peut demander une réflexion pour rénover un taillis plutôt que le couper à ras tous les trente ans ou pour renaturaliser une plantation de résineux. De nombreuses plantations ont été réalisées et subventionnées sans qu'il y ait eu d'entretien par la suite. Comment gérer ces peuplements ? Leur redonner un objectif sylvicole ?

Solenne Garin s'est retrouvée face à cette situation : « *C'était une très belle forêt et elle le re-deviendra mais elle a été beaucoup saccagée. La gestion a été menée dans une logique d'exploitation minière. Il y a plusieurs parcelles exploitées avec des soi-disantes coupes de réserve mais il n'y avait pas vraiment de « réserve ». L'objectif du gestionnaire était de convertir 30 % de la forêt en peuplements résineux donc c'était normal pour lui qu'il n'y ait pas de réserve sur les feuillus puisque l'objectif était de dessoucher et de planter en résineux.* »

Sortir du cadre forestier conventionnel n'est pas toujours aisé. Il arrive que le pro-

priétaire n'ait plus accès aux subventions lorsqu'il fait des choix techniques qui diffèrent des orientations de la filière. Une gestion alternative, plus riche et complexe que la monoculture régulière, peut aussi troubler le propriétaire car la maîtrise des éléments n'est pas complète, la nature joue un fort rôle dans ce type de sylviculture. Bien que l'Association Futaie Irrégulière ait édité un guide sur les changements d'orientation sylvicole et la façon dont les peuplements y réagissent, la transition d'un système de gestion à un autre est peu documentée ou du moins, cette documentation n'est pas facile d'accès. Et il manque encore de lieux d'expérimentation et d'exemples référencés sur ces sujets. Une partie du CRPF (centre régional de la propriété forestière) du Limousin travaille sur ce sujet depuis deux ans afin de collecter des données et d'appuyer les démarches des propriétaires.

Nathalie et Philippe veulent s'enrichir de l'expérience des autres avant d'agir dans leur forêt. Ils savent ce qu'ils ne veulent pas faire mais ne savent pas encore ce qu'ils vont faire. A l'image du botaniste Gérard Ducerf, ils considèrent qu'« *il est urgent de ne rien faire* ».

## SENTIR LE LIEN DES HABITANTS À LA FORÊT

La forêt accueille une gamme variée d'usagers : promeneurs, cueilleurs, glaneurs, chasseurs, sportifs ou encore naturalistes. Qu'elle soit urbaine, rurale ou sauvage, la faune forestière connaît rarement le propriétaire de la forêt qu'elle fréquente et fort heureusement, n'a pas à demander l'autorisation pour la parcourir.

Ce lien qui unit les usagers et surtout les riverains à la forêt est à bien percevoir par le propriétaire pour limiter les conflits d'usage et nouer des collaborations enrichissantes pour les deux parties.

Ainsi, Emmanuel Burroni a ré-ouvert des chemins communaux dans la forêt qu'il gère dans le Tarn-et-Garonne afin de faciliter la circulation des promeneurs. Cependant, il regrette de ne pas arriver à nouer un dialogue réellement constructif avec les chasseurs (par exemple, pour savoir quand les battues entourant la forêt ont lieu pour ne pas se retrouver nez à nez avec leurs fusils).

La récolte de champignons ou de châtaignes peut être source de conflits avec les promeneurs quand il y a des abus de prélèvement et/ou quand il s'agit d'une

Murmure de participant :

**Se faire avoir  
une première fois  
avec la coupe rase  
et une seconde  
avec la plantation**

source de revenus pour le propriétaire. En Ardèche, une association réfléchit ainsi à mettre en place des accords entre glaneurs et propriétaires lointains pour venir ramasser les châtaignes et autres menus produits de la forêt en leur absence. En nouant des liens étroits avec les riverains, Anne-Catherine Marie-Fressinaud a mieux compris l'histoire de sa forêt, ses richesses naturelles et a gagné la bienveillance de ses voisins qui l'appellent en cas de problème.

Ce lien au territoire est à bien cerner lors de l'acquisition d'une forêt pour arriver à évaluer le potentiel de plaisir, de conflit et de collaboration possible.

## SE QUESTIONNER, REMETTRE EN QUESTION, RÉSISTER

### Se former mais comment ?

Conscients de leur ignorance en sylviculture, Laurent Chaillet et Emmanuelle Orhan ont très vite été orientés vers les formations FoGeFor. Ces formations à la gestion forestière sont organisées par les CRPF à l'intention des propriétaires. « *C'est plutôt un bon souvenir* », dit Emmanuelle, « *On a rencontré d'autres propriétaires qui avaient envie d'agir dans leur forêt sans savoir comment s'y prendre. On a appris à reconnaître des essences, compris la nécessité des dessertes. Mais la formation était très orientée. Par exemple, pour les exercices de plantation, nous demandions à planter des feuillus mais non, c'était le douglas qu'on devait planter ! C'était amusant car on posait des questions gênantes sur cette organisation artificielle de la forêt. Depuis, le contenu de la formation a légèrement changé pour introduire la sylviculture irrégulière dans son programme.* »

Pour Solenne Garin, propriétaire forestier d'une centaine d'hectares, cette formation lui a ouvert les yeux sur d'autres façons de gérer la forêt : « *J'y ai appris*





qu'on pouvait faire des coupes d'amélioration, travailler au profit des arbres et pas juste à son profit à soi. Je me suis dit que c'était ça que j'avais envie de faire. Nous avons mené les premières opérations avec des débardeurs à cheval parce qu'ils avaient une vraie fibre, une vraie connaissance de la forêt. »

Laurent et Emmanuelle ont ensuite eu connaissance du réseau Pro Silva. Cette association propose de la documentation et organise des formations pour mettre en place une gestion proche de la nature dans sa forêt en alliant respect des écosystèmes et rentabilité économique. Plusieurs des propriétaires présents ont suivi leurs stages mêlant théorie et exercices pratiques en forêt.

### Se questionner, expérimenter et résister

Lors des passations de forêt entre générations, les nouveaux propriétaires se retrouvent dans un premier temps démunis face à des choix de gestion : faut-il faire confiance aux partenaires qui sont intervenus dans la forêt, à ceux qui savent, aux spécialistes de la filière ? Ou trouver le temps de s'interroger sur la gestion, la remettre en question pour qu'elle soit davantage en cohérence avec sa propre vision de la forêt ?

Cette remise en question de la gestion peut mener à une situation conflictuelle avec les partenaires qui sont intervenus dans la forêt. Ces conflits sont liés à des objectifs de gestion différents : certains professionnels proposent aux propriétaires de planter des monocultures de résineux car elles peuvent être intervenées et rapporter plus rapidement qu'un peuplement de feuillus. Mais le propriétaire considère sa forêt dans son ensemble et peut voir dans ces plantations une atteinte à son intégrité. Solenne Garin parle ainsi de « cicatrice au milieu de sa forêt » à propos d'une plantation de 4 hectares de douglas. Son nouveau gestionnaire positive et y voit un réservoir de biodiversité dans lequel se développent sorbiers et bouleaux. Il essaiera de travailler au profit de cette diversité.

Liseron Fleury, bûcheron, rappelle que les propriétaires sont culpabilisés : « On leur dit qu'ils ne prélèvent pas assez, que leur forêt va mourir si elle n'est pas coupée dans les 5 ans et ne vaudra plus rien. On explique que la forêt française est sous-exploitée mais c'est faux, c'est passer outre les peuplements malades, inaccessibles et les zones protégées. »

Xavier Blanc s'interroge sur l'avenir d'une plantation de douglas de 17 hectares qui n'a été ni suivie ni entretenue. Il veut prendre le temps de l'observation en faisant réaliser un état des lieux de ce peu-

plement avec l'appui du CRPF et d'un stagiaire.

Ces plantations de douglas peuvent être aussi des réserves de trésorerie : « La forêt résineuse ne doit pas être stigmatisée » explique Marco Denis, débardeur à cheval « elle produit du bois de valeur et peut servir de trésorerie pour réhabiliter des peuplements de feuillus, de châtaigniers par exemple. C'est une source de revenu qui peut permettre de réaliser des opérations déficitaires. »

## VALORISER SON BOIS, GÉNÉRER DE L'ACTIVITÉ

### La vente directe de bois-bûche

Laurent et Emmanuelle livrent actuellement une vingtaine de clients en bois de chauffage qui consomment de 8 à 25 stères/an. Ils apprécient ce contact avec l'utilisateur final et essaient de faire connaître, à chaque livraison, le travail qu'ils mènent en forêt, la gestion forestière qu'ils ont choisie et expliquent la spécificité industrielle du contexte régional.

Les participants aux rencontres trouvent qu'ils vendent ce bois de chauffage à un prix trop bas (entre 40 et 50€/stère selon la catégorie livrée) par rapport à la qualité de leur travail et du bois fourni. Laurent et Emmanuelle, qui se lancent tout juste dans cette activité, sont encore en questionnement. Ils ont fait le choix de proposer leur bois au prix du marché et de ne pas cibler uniquement des personnes déjà « conscientisées » et prêtes à payer plus cher pour un produit local et coupé dans le respect de la forêt.

Pascal Menon, bûcheron précise que le bois-bûche est actuellement sous-payé « Il y a une ingratitude par rapport à ce produit. Les clients veulent payer toujours moins cher. Ce n'est pas un problème d'argent, c'est ancré dans les mentalités ! ».

Le bois-bûche est un produit de la forêt facile à vendre, ne demandant pas beaucoup d'investissement en matériel mais il est peu rémunérateur par rapport à la quantité de travail et la technicité qu'il exige.

### Faire scier son bois en forêt

Laurent et Emmanuelle projetaient de faire construire un petit bâtiment dans la forêt de Bonnac pour protéger les stocks de bois des intempéries. Pourquoi ne pas profiter de cette rencontre du RAF pour faire une expérience et le construire avec

le bois de la forêt ? Quelques coups de fil passés, et voilà Francis, de l'association Abita située à Tarnac qui s'installe pour la rencontre avec sa scie mobile. « Je l'ai achetée d'occasion » nous explique-t-il « elle pèse 2,5 tonnes et je peux la transporter sur remorque derrière un camion ou même un 4 x 4. Elle scie entre 6 et 10 m de longueur et se faufile bien en forêt. Il existe des scies qui vont jusqu'à 13 m mais elles ne sont pas au même prix. Là, il arrive qu'on adapte la construction aux produits sciés. »

Quelques semaines auparavant, Lolo avait quitté Treynas pour venir aider Laurent Chaillet à identifier et couper les arbres à scier par Francis. Une quinzaine de mélèzes ont ainsi été coupés et transformés en chevrons, voliges, liteaux et pannes. Lolo explique : « Ces mélèzes seraient partis à bas prix en bord de route ou encore moins cher sur pied. Là, ils sont valorisés cinq fois plus en parcourant seulement 200 m. En demandant à Francis de venir aujourd'hui, on a voulu montrer que c'était possible d'organiser un chantier de sciage mobile chez soi, dans sa forêt. La plus-value est beaucoup plus importante et cela permet d'être présent dans l'action de transformation. Ces 15 m<sup>3</sup> de bois qui seraient partis en palettes deviennent des bois à 250 €/m<sup>3</sup>. »

Pour Laurent, cette valorisation ouvre des perspectives : « c'est une approche intéressante de la transformation. Il reste à développer le réseau d'utilisateurs : menuisiers, charpentiers, éco-constructeurs. On y avait pensé et cela donne envie de réactiver cette idée. »

Ce chantier démonstratif réussi a toutefois entraîné quelques frustrations chez les principaux protagonistes : Francis, le scieur, aurait bien aimé participer aux débats des rencontres et Laurent aurait souhaité s'impliquer davantage dans les opérations de sciage. Une opération à renouveler hors rencontre du RAF ?

### Relier le consommateur de bois à la forêt

Les participants à ces rencontres soulignent que le bois-bûche est un élément important du milieu rural et qu'il est un vrai lien entre la ville et la campagne. Ils s'interrogent sur le mépris qui entoure ce produit. Pourquoi des personnes qui ont les moyens n'admettent-elles pas de le payer à un prix plus juste pour le travailleur ?

Pour Emmanuelle Orhan, il y a vraiment une méconnaissance de la forêt : « A chaque livraison, on explique qu'on n'a pas fait de coupe rase pour produire leur bois de chauffage. Ça les épaté, ils n'imaginent même pas qu'on puisse faire autrement que de tout couper. » Laurent

## La scierie-mobile de l'association Abita

L'association Abita aide à l'auto-construction d'habitat écologique auprès d'un public défavorisé économiquement et socialement. Elle participe au développement d'une conception bioclimatique de l'habitat, ceci à travers l'exemple concret, notamment la création de sites expérimentaux. Cette association se veut être un pôle d'échange de savoirs, de formations et de réflexions ainsi qu'une plate-forme technique à disposition des auto-constructeurs sur le bioclimatisme, la construction en bois et l'éco-construction en général. L'association intervient sur l'ensemble de la filière bois, de l'arbre sur pied jusqu'à l'habitation et son mobilier. Elle entend ainsi sensibiliser et impliquer le public dans l'ensemble du processus d'une construction en bois, retrouver une qualité dans le travail de sylviculture, de bûcheronnage, de sciage, de séchage et de transformation du bois, ainsi que réduire ses coûts.

La scierie présente aux rencontres de Ligoure est une scie à ruban remorquée qui permet de transformer le bois brut en plots, planches, bois de charpente, etc ... Elle a l'avantage de pouvoir s'installer à proximité du lieu d'abattage des bois (dans un champs, en forêt,...) et d'éviter ainsi le transport des grumes vers une scierie. Lors de l'organisation d'un chantier, le propriétaire des bois prend en charge la préparation du site (stockage des grumes, stockage des bois sciés, gestion des « déchets ») en accord avec le scieur et assure la présence d'au moins deux personnes en plus de celui-ci pour la manutention des bois à l'entrée et à la sortie de la scie. Le tarif se calcule au mètre cube grume et varie de 65 à 70 euros selon les débits.

Association Abita  
Le Goutailoux 19170 TARNAC  
asso.abita@riseup.net



Murmure de participant :

**Se faire avoir  
une première fois  
avec la coupe rase  
et une seconde  
avec la plantation**

et Emmanuelle pratiquent pourtant une politique de prix bas. Comme le souligne Lolo : « Leur démarche est pleine de délicatesse et de finesse. Ils vont parler à leurs clients qui comprendront leur démarche et un jour, seront peut-être prêts à payer davantage. Cette façon de faire est autant efficace sur le long terme qu'une revendication militante. »

Depuis quelques temps, Raymond Belarbre et Laurent Chaillet parlent d'organiser une journée « forêt ouverte » pour leurs clients afin de leur montrer d'où vient leur bois de chauffage, comment s'organisent les coupes, le transport, le séchage, le stockage,... Cette idée de faire venir l'utilisateur final en forêt leur permettrait de mieux apprécier la qualité du produit fourni, de mieux appréhender l'importance de ces légères coupes d'amélioration.

Emmanuel Burrioni, rappelle le travail effectué par l'association drômoise Dryade : « Dryade a fait un travail formidable sur les Amap Bois-bûche. Il y a tout dans le dossier réalisé par cette association : les questions à se poser, les étapes. Toute la méthodologie y est exposée. » Arnaud Duprez, qui a réalisé pour cette association une étude pendant six mois sur les modèles organisationnels, économiques et juridiques pour la création de circuits courts participatifs concernant le bois bûche, complète : « Les Amap-bûche doivent être considérées comme un point de départ pour relier propriétaires, travailleurs et consommateurs. La création de ce triptyque prend beaucoup d'énergie et doit donc permettre de mieux valoriser la forêt au sein de ce réseau local en proposant d'autres produits : piquets, planches, chevrons,... » Thibault d'Harveng précise qu'en Dordogne, au sein de l'association Forêts sans âge, ils vont se lancer dans la création d'une Amap Bois-bûche à l'automne 2014 en se basant sur le travail réalisé par l'association Dryade.

### Au forestier de valoriser son travail, de sortir des bois

Les participants font part du peu d'intérêt des clients pour la qualité du bois-bûche. Le client regarde le prix mais ne



s'intéresse pas à la façon dont il a été coupé ni d'où il vient. Il y a une vraie responsabilité du forestier à mieux valoriser, expliquer, son travail, surtout auprès des catégories sociales qui ont les moyens de payer.

Le bois de chauffage peut jouer un rôle pour mieux comprendre les besoins énergétiques de la ville et quelles en sont les conséquences environnementales et sociales sur les territoires ruraux.

« Le consommateur devrait payer le prix au kwh plutôt qu'au stère. Ce serait plus juste pour le consommateur et pour le travailleur » propose Pascal Menon. Mais comment le mettre en pratique ?

Pour bien valoriser ses bois, le propriétaire doit bien connaître l'état et la diversité des peuplements de sa forêt. « Si tu déniches des menuisiers ou des charpentiers » explique Emelyne Faurre, technicienne forestier « il faut que tu saches ce qui pourrait les intéresser. Un inventaire des volumes par qualité disponible serait utile. Cela prend du temps, mais tu auras une meilleure connaissance de ce qui pousse, de ce qu'on peut sortir dans l'année et de la rémunération possible. »

Gaëtan du Bus complète : « Il faudra alors chercher des niches pour vendre ces produits. Si tu vends à des artisans locaux, il y a une multitude de petits débouchés, c'est beaucoup de travail d'identifier ces artisans mais cela peut être des contacts super intéressants. »

Valoriser son travail, prendre des contacts, cela demande des compétences que n'ont pas forcément des personnes qui s'investissent dans la forêt par goût pour la nature, la solitude et l'autonomie d'où l'intérêt de nouer des contacts, de recréer une micro-société de personnes en relation, conscientes des enjeux liés à la forêt et valorisant le bois par un savoir-faire spécifique.

On remarque aussi que les propriétaires agissent s'ils voient qu'une expérience a réussi. Il y a beaucoup de conservatisme dans le milieu forestier et donc de moquerie par rapport à l'innovation. Mais si une expérience fonctionne et rapporte, alors ils adhèrent !

## TROUVER DES COMPLICES

Pour Lolo : « Laurent et Emmanuelle ont une vision de ce qu'ils veulent faire dans leur forêt et ne pas faire. Il leur manque des complicités pour donner de l'ampleur à leur projet. Cette rencontre est un moyen de développer les liens entre propriétaires et acteurs qui partagent une même vision. »



Comment arriver à s'accorder entre travailleurs de la forêt et propriétaires ? D'abord en comprenant mieux la réalité de l'autre sur le plan économique : quels sont ses coûts, ses besoins, ses contraintes, son ressenti sur son métier ? Pourquoi, souvent, ce manque d'intérêt réciproque ? Quel est le parcours de chacun ? Sa vision de son travail ? Sa relation à la forêt. Solenne Garin, propriétaire forestière raconte : « La personne qui travaille dans notre forêt y vit. Quand je l'ai rencontré, j'ai voulu comprendre ses impératifs, ses besoins et si ce serait possible qu'on travaille ensemble. Maintenant, je l'envie ! »

## DÉVELOPPER LA GESTION COLLECTIVE

Démuni face à un milieu forestier au langage technique, aux choix productivistes dans lesquels ils ne se retrouvent pas, certains propriétaires forestiers rencontrent de grands moments de solitude. Cette solitude peut se transformer en désespoir quand ils se retrouvent en conflits avec les usagers ou voisins de la forêt. Le recours à un gestionnaire peut les aider mais ce n'est pas lui qui règlera d'un coup de baguette magique tous les conflits d'usage, souvent liés aux limites de parcelles ou à des dégâts de gibiers ou d'exploitation. Certains propriétaires étudient la possibilité de mettre en place une structure pour gérer plus collectivement la forêt et ne pas porter seul cette responsabilité.

Ainsi, la complicité qu'a nouée Solenne Garin avec le gestionnaire qui vit dans sa forêt et y effectue les travaux lui pose question. Se rappelant le poids de la responsabilité qu'elle a dû assumer seule avec son mari au moment où elle est devenue propriétaire de la forêt familiale, elle ne souhaite pas que sa fille perçoive cette forêt comme un boulet. Alors comment développer une gestion plus collective de cette forêt ?

Lors du décès brutal de son père, Anne-Catherine Marie-Fressinaud s'est retrouvée en charge de la gestion de la forêt familiale. Pour éviter le morcellement de la forêt, son père avait mis en place un groupement forestier familial dont les parts sont réparties entre cousins et même petits cousins. Cette forme de propriété donne l'impression aux membres de famille d'être tous propriétaires de la forêt quel que soit le nombre de parts : « A chaque assemblée générale, on parle de ce qui a été fait. On organise plusieurs journées par an de travaux forestiers. Ce sont des journées extrêmement sympathiques où on prend un réel plaisir à travailler ensemble dans la forêt. On éprouve aussi une certaine satisfaction à se promener en forêt et à observer son évolution. Certains cousins avaient gardé un mauvais souvenir des travaux de bois de chauffage réalisés quand ils étaient plus jeunes mais ils reviennent. On a réussi à susciter à nouveau l'envie. Maintenant, j'aimerais qu'il y ait d'autres cousins, petits-cousins qui se forment, qui développent leur propre vision de l'accompagnement de cette forêt. Pour le moment, elle ne génère pas de revenus

et s'équilibre. Le jour où il faudra gérer des coupes, distribuer des revenus, ce sera plus compliqué. »

## LE TEMPS DU BILAN

Avec une participation importante de propriétaires à ces deux journées, cette rencontre a offert au Réseau pour les Alternatives Forestières l'opportunité de mieux comprendre leurs motivations, leurs besoins et les freins à l'activité en forêt.

Les propriétaires présents à cette rencontre ne représentent pas « tous les propriétaires forestiers » et se distinguent par une vision de leur forêt où le plaisir prédomine par rapport à la rentabilité économique. Comme la majorité des propriétaires, ils n'exercent pas le métier de « sylviculteurs » à temps plein mais ont un réel engagement vis-à-vis de leur forêt. Cet engagement est à la fois personnel (source de plaisir), intergénérationnel (source de partage), intellectuel (apprendre, adapter, inventer) et physique (observer, prendre le temps, faire).

Laurent et Emmanuelle ont fortement participé à la mobilisation des propriétaires pour cette rencontre en repérant des personnes qui, comme eux, avaient une vision de la forêt qu'ils ne trouvaient que rarement dans le milieu professionnel et avaient envie de la partager avec d'autres.

Ces « autres » sont les citoyens et bien sûr, les travailleurs de la forêt. Une profession où il y a des caractères forts, des personnes qui n'ont pas choisi ce métier et s'y impliquent peu mais où il y a aussi des travailleurs passionnés par la forêt et extrêmement compétents pouvant effectuer un travail de précision en faveur du patrimoine forestier.

Ces spécialistes de la forêt sont de plus en plus déçus par ce qui s'y passe, par les prix pratiqués et par les conditions de travail qu'on leur impose et qu'on impose au milieu naturel.

Relier ces propriétaires motivés et ces travailleurs de qualité n'est pas chose aisée. Les propriétaires ont-ils les moyens de rémunérer correctement des travaux de qualité ? Leur forêt peut-elle dégager un revenu leur permettant de le faire ? Ces deux questions, intimement liées, trouvent leur réponse dans une meilleure connaissance des potentialités de la forêt par son propriétaire, par la complicité, la confiance qui peut se nouer entre propriétaires et travailleurs et aussi, par une meilleure valorisation des produits de la forêt, en allant, par exemple, jusqu'au sciage des bois in situ.

## Tant qu'il y aura des bûcherons...

L'abatteuse a fait son entrée en forêt dans les années 80. Dans les peuplements résineux aux troncs droits, faciles à ébrancher et légers, elle remplace l'action des hommes et a entraîné une chute considérable des prix des travaux forestiers. Les bûcherons sont les principales victimes de la mécanisation en forêt, non parce qu'ils ne trouvent plus de travail, mais parce que ce travail est trop faiblement rémunéré. La machine crée une référence tarifaire, même dans les peuplements de feuillus ou difficiles d'accès où elle ne pourrait pas aller. Cette chute de rémunération a conduit les exploitants à faire appel à des travailleurs détachés, à ne pas déclarer tous les travailleurs ou à dépasser la durée légale du travail pour assurer les rendements exigés. Tout va dans le sens d'une paupérisation des travailleurs de la forêt.

Comment arriver à un prix équitable où tous les acteurs de la filière seraient correctement rémunérés ? Une des solutions serait d'orienter davantage les financements publics vers les petites structures qui privilégient l'emploi à la mécanisation. Actuellement, les subventions alimentent les grosses structures industrielles, « leur modernisation » et conduit à une dépendance trop forte des travailleurs à ces grosses structures qui tirent les prix vers le bas sans se soucier des conditions de travail qu'elles imposent. Mais ni le RAF ni les participants ne possèdent le levier pour réorienter ces financements. Et si on repartait d'une page blanche ? Payons correctement les bûcherons, débardeurs, transporteurs et on verra à combien on arrive comme prix de vente final ! C'est ce qu'a fait le Collectif Bois 07 sur un chantier de chablis de Douglas. Cette expérimentation a conduit à un prix de 350 €/m<sup>3</sup> suite à des soucis de transport. Le bois a trouvé preneur. Le charpentier savait d'où il venait et dans quelles conditions il avait été sorti de la forêt. Il a pu argumenter ce prix face au client final.

Une autre possibilité est que les travailleurs puissent s'investir dans une forêt sur le long terme, soit en fermage avec un réseau de propriétaires forestiers, soit en mettant en place un système de propriété collective de la forêt pour libérer des terres et installer des paysans forestiers. Des pistes à suivre et à concrétiser...tant qu'il y aura des bûcherons.

### Une idée des prix pratiqués :

Abattage, billonnage, empilage : classiquement entre **7 € et 12 € par stère**, ce qui impose de faire **20 à 30 stères par jour** pour générer un Smic.

Une rémunération de **15 à 25 € par stère** selon le chantier serait plus adaptée pour arriver à une **journée de 7h et non de 15h**.

Un devis doit être réalisé pour chaque chantier car le type de bois et les conditions de travail définissent le rythme du résultat possible.



Le Réseau pour les Alternatives Forestières espère avoir donné envie à toutes celles et ceux qui souhaitent se lancer dans l'acquisition de forêt, d'en évaluer tous les contours et de nouer le plus de complicité possible avec leur forêt et

avec tous les acteurs partageant leur vision. Et un jour, d'aller jusqu'à la transformation de l'arbre en bois pour mieux valoriser leur forêt et y créer davantage d'activité.



## POUR ALLER PLUS LOIN

### Se former

- RAF > [alternativesforestieres.org](http://alternativesforestieres.org)
- Pro Silva (sylviculture proche de la nature) > [prosilva.fr](http://prosilva.fr)
- Fogefor > [foretpriveefrancaise.com](http://foretpriveefrancaise.com)

### A lire

- **Vivre avec la forêt et le bois - Portraits d'acteurs engagés** > *Pascale Laussel* - Réseau pour les Alternatives Forestières - RELIER - 2014



- **Dossier sur la création et l'animation d'AMAP Bois-bûche** > *Dryade* - 2013 > [www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)
- **Biodiversité, naturalité, humanité** > *Daniel Vallauri, Jean André, Jean-Claude Génot* - Lavoisier - 2010
- **L'hiver au bois** de *Mathias Bonneau* > *Treize Avril Editions* - 2014
- **Le traitement des futaies irrégulières** > *Association Futaie Irrégulière* - 2009
- **L'avenir de la scierie française** de *Maurice Chalayer* - *l'Harmattan* - 2014
- **Site Web du RAF** > Articles, charte du RAF, actes des rencontres, dossiers > [www.alternativesforestieres.org](http://www.alternativesforestieres.org)
- **Les éditions de l'IDF** > 150 références de livres, logiciels et DVD dédiés à la forêt et à la nature.

### A visionner

- **Coupes de bois et grincements de dents** > *Magazine du Plateau N°208* réalisé par *Télé Millevaches* - 2013 > <http://player.vimeo.com/video/61300276>
- **Tenter l'alternative... pour une gestion douce des forêts** - *RELIER* - 2011
- **Hêtre et avoir** > *Paul-Aurélien Combre, Samuel Ruffier* - 2014
- **Le temps des châtaignes** > *Jean Samouillan, Laurent Bernard* - 2013

- **Les petites coupes font les grandes forêts** > *CRPF du Limousin* - 2014 > [foretpriveefrancaise.com/video-les-petites-coupes-font-les-grandes-forets-433433.html](http://foretpriveefrancaise.com/video-les-petites-coupes-font-les-grandes-forets-433433.html)

### A écouter

- **Devenir propriétaire forestier** > *Émissions de Radio Zinzine «Entre cimes et racines»* n°15 et n°16 - 2014 > [www.alternativesforestieres.org/entre-cimes-et-racines-emissions](http://www.alternativesforestieres.org/entre-cimes-et-racines-emissions)

## ORGANISATION et REMERCIEMENTS



Association de l'éducation populaire née en 1984, RELIER contribue à la résolution des problèmes rencontrés par les ruraux en diffusant les savoir-faire, connaissances et projets qui œuvrent pour des formes d'activité redonnant vie à la campagne. Après un chantier sur les pratiques alternatives en agriculture qui a donné naissance à des formations, des circuits courts et au mouvement Terre de Liens, RELIER s'intéresse aujourd'hui à l'habitat, à la culture et à la forêt. Ce dernier chantier, le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF), favorise depuis 2008 la coopération et transmission pour une gestion forestière écologiquement responsable et socialement solidaire.

[contact@reseau-relier.org](mailto:contact@reseau-relier.org)

05 65 49 58 67

1 rue Michelet  
12400 Saint-Affrique

[www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)



Suite au travail de fond mené au sein de RELIER, le RAF a créé sa propre association en mars 2013 et l'a véritablement activée en septembre 2014. Elle s'est donné pour objet de promouvoir une forêt vivante et habitée en contribuant à une transformation profonde de la relation entre société humaine et forêt. Le décroisement, la mutualisation des savoirs et des expériences sont au cœur du RAF pour favoriser l'émergence et le développement de projets qui agissent pour une relation à la forêt écologiquement responsable et socialement solidaire. Le RAF vient en appui aux collectifs et aux individus par ses actions de formation, d'appui technique et de mise en réseau.

[contact@alternativesforestieres.org](mailto:contact@alternativesforestieres.org)

09 72 47 75 31

Pôle des Services  
30 av de Zelzate 07200 Aubenas

[www.alternativesforestieres.org](http://www.alternativesforestieres.org)

**RELIER et le RAF tiennent à remercier tous les partenaires techniques et financiers qui ont rendu possible l'organisation de cette rencontre. Merci à l'ensemble des participants, dont près de la moitié de propriétaires forestiers, pour leurs interventions en atelier et sur le terrain. Merci à Freddy Le Saux de l'association du château de Ligoure pour son accueil et sa disponibilité. Merci aussi à Chantal Maille pour ses délicieux repas bio et locaux. Merci à François et Jean-Michel d'avoir partagé leur temps et leur savoir-faire en sciage mobile pour cette rencontre. Merci à Lolo pour la préparation du chantier de sciage. Et enfin, un grand merci à Laurent Chaillet et Emmanuelle Orhan pour leur ouverture d'esprit, leur franchise, leur désir de partager leur expérience de propriétaires forestiers et de la questionner.**

